



Voiture avec carte grise de collection

Par Noel16

Bonjour Madame , Monsieur ,

Dans le cadre d'un rassemblement automobile au profit d'une association d'intérêt public , l'organisateur a prévu de proposer des baptêmes dans des voitures de prestige , de sport ou de collection moyennant 5 euros reverse a 100% a l'Association . Dans ce cas , puis je prendre dans ma voiture avec carte grise de collection un passager moyennant 5 euros reverse a l'association a 100% . Je vous remercie par avance pour votre réponse .

Noel 16

Par morobar

Bonjour,

Mieux vaut prendre contact avec votre assureur.

En effet on peut considérer que le passager est en fait un client payant.

Il serait étonnant que votre contrat 'assurance inclus le transport payant de passagers et/ou de fret.

Par Noel16

Merci Monsieur pour votre réponse .

Par chaber

bonjour

cette pratique pourrait être assimilée à du covoiturage. Aucun problème d'assurance sauf si le passager est amené à conduire le véhicule